RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1992 B 02734
Numéro SIREN : 349 923 219
Nom ou dénomination : ABCD DE L'EXOTIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 01/10/2021 sous le numéro de dépôt 22203

ABCD DE L'EXOTIQUE

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros
Siège social : Bâtiment A3, 37 avenue de Bourgogne, Leg 546, 94581 Rungis Cédex
349 923 219 R.C.S. Créteil

(la "**Société**")

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2021

L'an deux mille vingt-et-un,
Le trente juin,

La soussignée :

Bananes & Marchés, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros dont le siège social est sis 3, place des Orfèvres, 91450 Soisy-sur-Seine, et dont le numéro unique d'immatriculation est 882 062 516 R.C.S. Evry, représentée par son Président, Monsieur Thomas Besnard,

agissant en qualité d'associé unique de la Société (l'"**Associé Unique**"),

après avoir pris connaissance des documents suivants :

- le texte des projets de décisions à l'ordre du jour ;

- les statuts actuels de la Société (les "**Statuts**") ;

a adopté les décisions ci-après par la signature du présent acte, conformément à l'article 22 des Statuts, sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de Monsieur David Besnard en tant que nouveau Directeur Général de la Société,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

(Nomination de Monsieur David Besnard en tant que nouveau Directeur Général de la Société)

L'Associé Unique décide de nommer à compter du 30 juin 2021 :

MONSIEUR DAVID BESNARD
né le 8 février 1973 à Megève (74120)
de nationalité française et demeurant 10, Chemin du Ru d'Or, 91450 Soisy-sur-Seine

en qualité de Directeur Général de la Société, pour un mandat d'une durée indéterminée.

Monsieur David Besnard, déclare par avance accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur pour exercer lesdites fonctions.

DEUXIEME DECISION

(Pouvoir pour l'accomplissement des formalités)

L'Associé Unique confère tout pouvoir au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Fait le 30 juin 2021,
en 3 exemplaires originaux

L'Associé Unique

Bananes & Marchés
Thomas Besnard

David Besnard*

Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général de la société

*Signature précédée de la mention "*Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général de la Société*"